



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 14 septembre 2010

Compte rendu affiché le : 25 septembre 2010

Date de la convocation : 23 Août 2010

Nombre de délégués : 31

En exercice : 31

Présents : 21

Votants : 21

Nombre de délégués concernés : 31

En exercice : 31

Présents : 21

Votants : 21

Présents: CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Tardy F, Chambonnet M,

CCFL : Mrs Rousset L, Gonon P, Séon M, Bruyère C, Vincent G, Mme Grange M,

SIAHL: Mrs Bruyas J M, Bouchut R, Bruyas JM, Moralès P, Villard P, Mme Larue M F,

SEM : néant

Autres communes: Mrs Reynard R, Bouchut O, Pallandre A, Villemagne G, Piot M, Mme Grange M

Secrétaire de séance : Mme Larue M F

Excusés : Mrs Besset, Boudier JP, Gros R, Louat R, Vivien G, Lhopital J L,

N° 254 Objet : Demande de subventions poste animateur, chargé de missions pour 2011

Monsieur le Président présente le budget prévisionnel pour 2011 concernant le poste de Chargé de missions occupé à ce jour par Yves PIOT

Dans le cadre de la mise en œuvre du second contrat de rivière pour la Coise, il est indispensable de maintenir le poste de chargé de missions- animateur pour aider les collectivités à mettre en œuvre le deuxième contrat de rivière. Le Conseil Régional Rhône Alpes et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne apportent leur soutien financier pour ce poste d'animateur.

Monsieur le Président demande l'autorisation aux membres du comité syndical pour solliciter l'aide financière de la Région Rhône Alpes et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'année 2011 sur la base du budget prévisionnel qui fait apparaître un montant de dépenses de 51 000 € comprenant le salaire et les charges sociales et un montant de 8 150 € pour les frais de fonctionnement et de structure.

Oui cet exposé, les membres du comité syndical autorisent le Président à solliciter les aides financières de la Région Rhône Alpes et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'année 2011 pour le poste de chargé de missions.

Copie conforme au registre

Fait à Saint Galmier
Le 20 septembre 2010
Le Président
Jean Yves Charbonnier